



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**



COTELUB

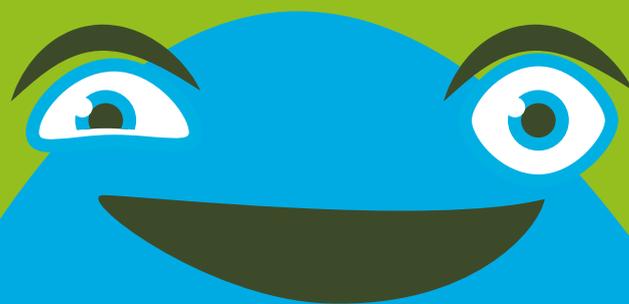


COMMUNAUTE
TERRITORIALE
SUD LUBERON

+ 2



COTELUB



“ LE TERRITOIRE S'AGRANDIT,
NOTRE LOGO AUSSI ”

EDITO

2017 : ANNÉE DE TRANSITION

« Nous avons passé notre première année à 16 communes (avec CADENET et CUCURON), nous apprenons à nous connaître.

Nous avons dû mettre en place une nouvelle représentativité tout en maintenant la continuité des projets déjà lancés et en organisant les transferts de compétences voulus par la loi NOTRe. Un très bel événement participatif a aussi marqué cette année.

2017, c'est également le bilan d'une première année de fonctionnement du pôle environnement. Les retours des utilisateurs du centre d'apports volontaires sont positifs, tant au niveau des professionnels que des particuliers : nous sommes aujourd'hui à une moyenne de plus 640 passages par semaine. C'est environ 860 Km de moins par mois pour nos équipes de collecte d'ordures ménagères.

C'est aussi, la mise en œuvre du schéma de mobilité rurale avec la mise en place de nouveaux horaires de bus en partenariat avec le conseil

départemental ; le travail avec les communes pour l'élaboration d'aires de covoiturage ; l'achat de 4 Vélos à Assistance Electrique et d'un véhicule électrique pour les déplacements professionnels sur le territoire : une volonté soutenue pour la mobilité propre.

Les services Petite Enfance et Jeunesse ont organisé une Semaine de la Parentalité remarquée grâce à la réalisation de l'imposante structure en carton de l'artiste Olivier Grossetête : un événement participatif, intergénérationnel et magistral qui a réuni petits et grands autour de valeurs fortes.

Parallèlement, la nouvelle représentativité intégrant les communes de Cadenet et Cucuron a entraîné la recomposition du Conseil communautaire et des commissions (9 commissions et 9 vice-présidents dont 2 nouveaux : Jean-François Lovisolo, à l'Aménagement urbain ; Robert Tchobdrenovitch aux Finances et Moyens généraux.) et une réorganisation des services. »

Paul FABRE,
Président de la Communauté
Territoriale sud Luberon.



SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| EDITO | 3 |
| LA COMMUNAUTÉ TERRITORIALE SUD LUBERON | 4-9 |
| - Organisation des services COTELUB | |
| - La Communauté Territoriale sud Luberon s'agrandit | |
| - De nouvelles compétences imposées par l'état | |
| DEVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES | 13-21 |
| - Pour progresser dans la gestion des déchets | |
| - Repenser la mobilité sur le territoire | |
| - Concevoir une stratégie de développement économique | |
| ANIMER LE TERRITOIRE | 23 |
| - Des rendez-vous intergénérationnels | |
| - Promouvoir le territoire | |
| - Prévoir et informer sur le Petite enfance | |
| DU CÔTÉ DES COMMUNES | 29 |
| - Les incendies de l'été : l'élan de solidarité | |
| LES FINANCES DE L'INTERCOMMUNALITÉ | 30-33 |
| - Budget général | |
| - Compte administratif | |
| ANNEXE | 34 |



Paul FABRE
Président COTELUB

COMMUNAUTÉ T

ANSOUIS



Géraud de SABRAN
PONTEVES
5ème vice-président
Aménagement
touristique



Claudine OLLIER

LA BASTIDE DES JOURDANS



Michel RUFFINATTI
2ème vice-président
Action sociale



Michel BESTAGNO

LA BASTIDONNE



Jacques
DECUIGNIERES



Béatrice GRELET
4ème vice-président
Transition
énergétique
Communication

BEAUMONT DE PERTUIS



Jacques NATTA
6ème vice-président
Aménagement
numérique



Stéphanie NEGREL

CABRIERES D'AIGUES



Geneviève JEAN



Grégory RISBOURG

CUCURON



Roger DERANQUE



Françoise ARAMAND



Jean-Yves RIOU

CADENET



Fernand PEREZ
7ème vice-président
Environnement :
Gemapi



Françoise RAOUX



Sandrine ALLEGRE



Jean-Claude DELAYE



Jean-Marc BRABANT



Jean-Claude FORTIN

GRAMBOIS



Alain FERETTI



Jacqueline D'AMATO

MIRABEAU



Robert
TCHOBDRENOVITCH
9ème vice-président
Finances et
Moyens généraux



Bernadette VITALE

É TERRITORIALE SUD LUBERON

LA MOTTE D'AIGUES



Guy GENTY
1er vice-président
Propreté et Valorisation



Daniel FRANC

PEYPIN D'AIGUES



Nicole SABATER



Karine MOURET

SANNES



Monique BARNOUIN
3ème vice-président
Aménagement rural
et agricole



Eve MAUREL

SAINT MARTIN DE LA BRASQUE



Joëlle RICHAUD



Franck LAROCHE

VITROLLES EN LUBERON



Henri ALLEGRE



Christian
VACHIER-MOULIN

LA TOUR D'AIGUES



Jean-François
LOVISOLO
8ème vice-président
Aménagement urbain



Paul FABRE
Président
COTELUB



Pierre AUBOIS



Rose-Marie
DUMONTIER



Géraldine COUTON



Romain BRETTE

VILLELAURE



Jean-Louis ROBERT



Josiane GIRAUDON



Richard ROUZET



Marie DECKER



Catherine SERRA

Remplacement de délégués communautaires à la suite à la démission
durant l'année 2017 :

Ansouis le 04 /07

Mme Claudine AMOURDEDIEU-OLLIER remplace M. Bernard VITTORIO

Villelaure le 23 /11

Mme Josiane GIRAUDON remplace M. Georges TISI

La Bastide des Jourdans le 23/11

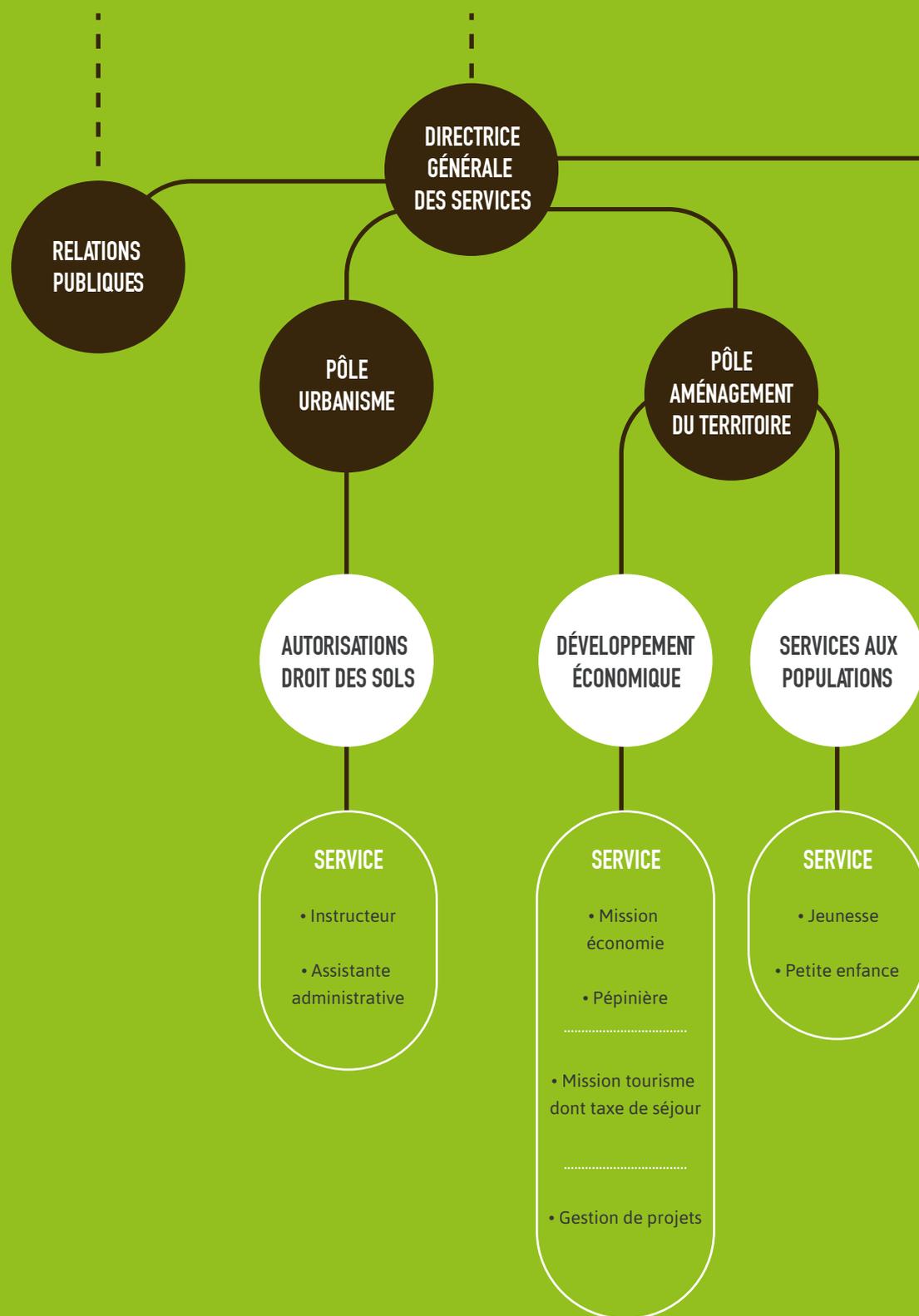
M. Michel BESTAGNO remplace M. Alain DASNOY



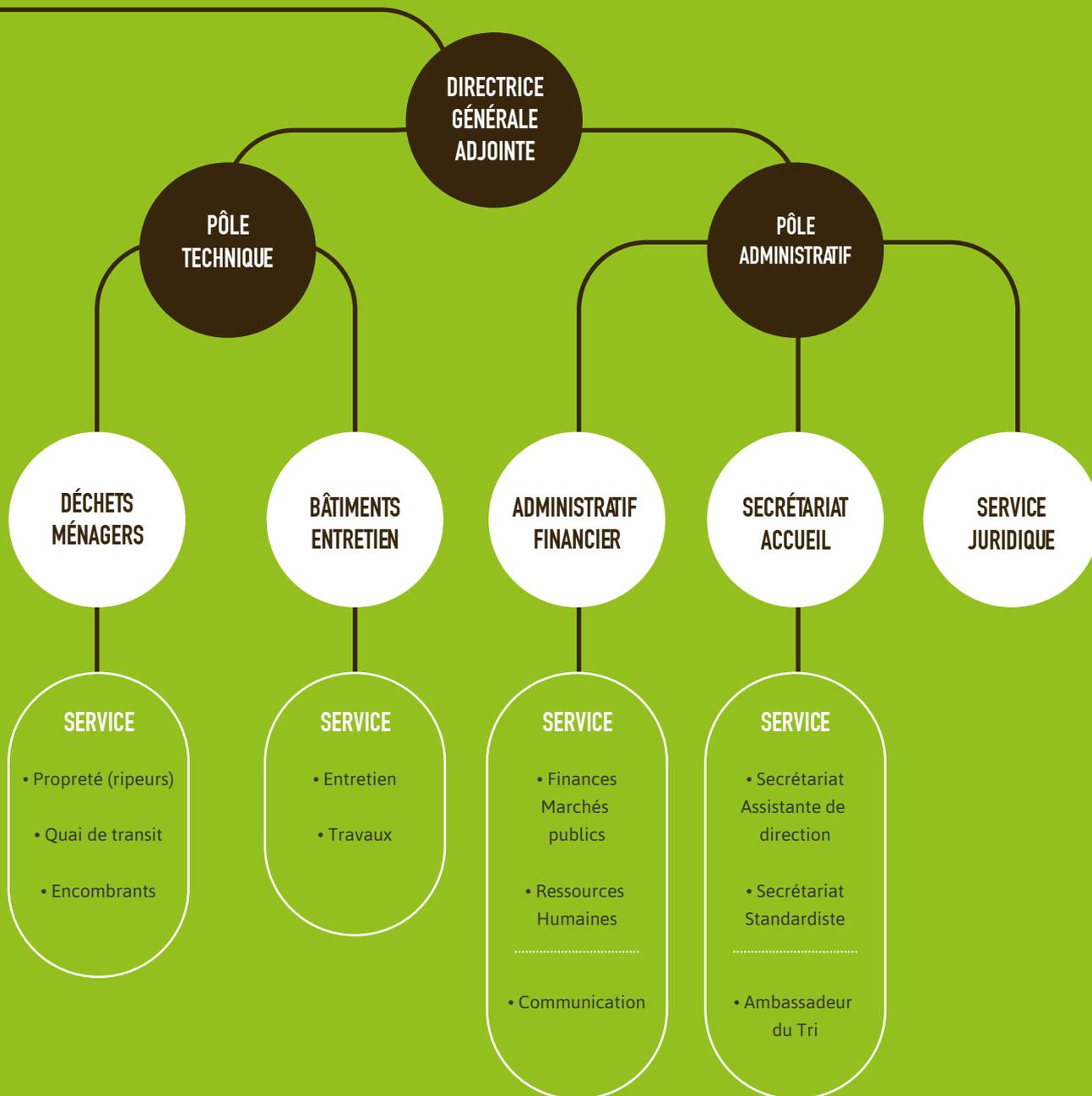
COTELUB

16 communes 44 élus

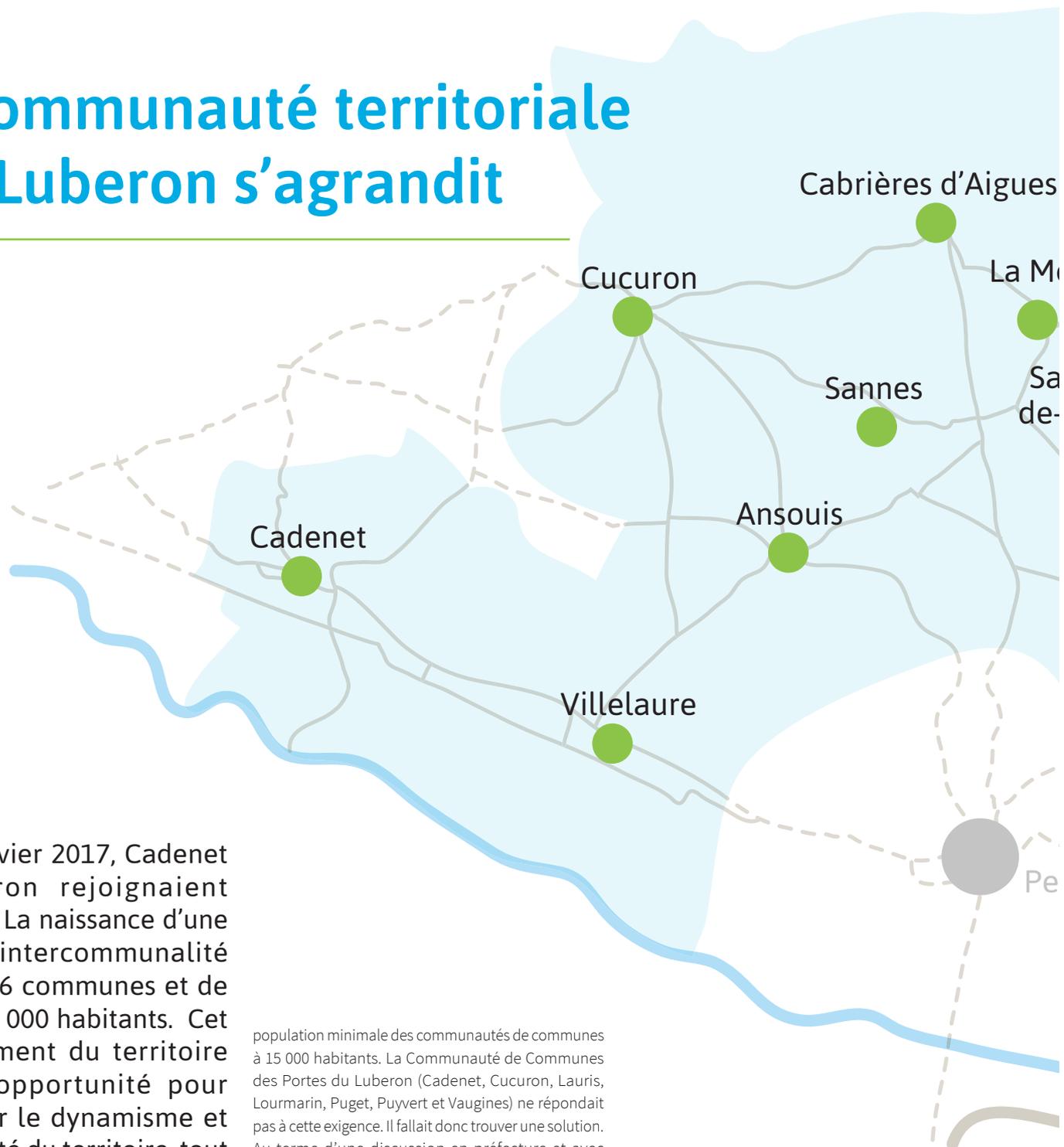
(dont un président et neuf vices-présidents)



ORGANISATION DES SERVICES



La communauté territoriale Sud Luberon s'agrandit



Le 1^{er} janvier 2017, Cadenet et Cucuron rejoignaient COTELUB. La naissance d'une nouvelle intercommunalité forte de 16 communes et de plus de 25 000 habitants. Cet élargissement du territoire est une opportunité pour consolider le dynamisme et l'attractivité du territoire, tout en maintenant un service de qualité adapté aux besoins des citoyens.

Avec ces deux nouvelles arrivées, l'année 2017 a été celle de la transition. COTELUB a dû mettre en place une nouvelle représentativité tout en maintenant la continuité des projets déjà lancés et en organisant les transferts de compétences voulus par la loi NOTRe.

Pour rappel, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) imposait initialement ce changement car elle fixe la

population minimale des communautés de communes à 15 000 habitants. La Communauté de Communes des Portes du Luberon (Cadenet, Cucuron, Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines) ne répondait pas à cette exigence. Il fallait donc trouver une solution. Au terme d'une discussion en préfecture et avec l'accord des conseils municipaux, les communes de Cadenet et de Cucuron ont fait le choix de rejoindre COTELUB.

L'objectif principal est de renforcer et développer les services publics déjà offerts, dans des domaines aussi variés que la petite enfance, la jeunesse, le tourisme, l'accompagnement des aînés, le développement économique, la protection de l'environnement ou encore la gestion des déchets. Ce mariage permet de tendre vers plus d'économie et plus d'efficacité en terme de service. À noter l'arrivée du très actif cinéma de Cucuron : Le Cigalon, qui permet à COTELUB d'avoir un rayonnement culturel plus important.



LES CHIFFRES

16
communes

25000
habitants

350
km²

De nouvelles compétences imposées par l'Etat

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président de la République, François Hollande, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

Parmi ces nouvelles compétences : GEMAPI.

Avant l'entrée en vigueur de la loi attribuant aux collectivités une nouvelle compétence sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). COTELUB a anticipé cette situation. Interviewés à ce sujet Jean-Louis Robert, maire de Villelaure et conseiller communautaire à la GEMAPI et Fernand Perez, maire de Cadenet et vice-président de la commission Environnement, expliquaient comment le territoire relève ce défi :

Un budget de 250 000 euros a été voté et un chargé de mission a été recruté. Un bureau d'étude a établi un diagnostic, qu'il faudra mettre en application. Il travaille avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) qui fait le diagnostic complet. Il faut savoir que la compétence GEMAPI a été attribuée au 1^{er} janvier 2018, mais COTELUB a jusqu'au 1^{er} janvier 2020 pour que le système soit bien structuré.

Cela va permettre de réaliser un bilan complet des risques sur l'ensemble du territoire. GEMAPI, ce n'est pas que la prévention des inondations, c'est une mise en valeur environnementale de nos milieux aquatiques, du tourisme... C'est un moyen de répondre aux besoins du territoire pour gérer la question de l'eau, c'est-à-dire protéger les personnes et les biens et évaluer les travaux à effectuer. GEMAPI va servir à maintenir, entretenir, protéger et mettre en valeur la richesse du territoire. Selon le texte officiel, la loi dit qu'on peut créer une taxe, avec un maximum de 40 euros par habitant. On ne va pas imposer les habitants à hauteur de ce montant-là. Suite au vote du budget de 250 000 €, décidé par les élus de COTELUB, la Direction Générale des Finances va impacter cette somme sur les différentes taxes que nous payons déjà, c'est-à-dire la taxe d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti et la CFE.

COTELUB s'engage aussi dans la transition énergétique

La loi d'août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités et les nomme coordinatrices de la transition énergétique. C'est une obligation légale pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants. À travers le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la mutualisation du poste Mobilité et la convention de transport avec Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA), COTELUB souhaite répondre efficacement aux défis de demain. L'objectif consiste à créer un projet territorial de développement durable, c'est-à-dire des actions stratégiques et opérationnelles prenant en compte l'air, le climat et l'énergie.

Les bénéfices de ce plan climat sont nombreux. Tout d'abord, pour le territoire, cela entraîne une meilleure maîtrise énergétique, une moins grande vulnérabilité au changement climatique et une plus grande attractivité valorisation de son image. Ensuite, pour les habitants, il a pour conséquences une réduction des charges d'énergie des ménages, une amélioration de la santé et globalement une meilleure qualité de vie. Enfin, pour la collectivité, il allège les dépenses en apportant des nouvelles sources financières (exploitation des énergies renouvelables). À noter que ce plan bénéficie de tout le travail effectué en amont par COTELUB.

Symbole aussi de ce changement, le travail de Nicolas Amblard, chargé de mission Mobilité, va être mutualisé. Il va donc agir en lien avec le Parc Régional du Luberon, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) ou encore la Communauté de Communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure (CCPFML), pour le moment. Ses actions seront partagées en trois axes : l'animation (mise en relation des territoires), le développement de la culture de la mobilité douce (sensibilisation surtout du public jeune) et l'ingénierie (réalisation de trois pôles d'échanges multimodaux).

Autre action : la convention signée en décembre 2017 avec Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA). Le but de cet engagement consiste à faciliter l'usage des transports scolaires des enfants vivant sur le territoire de COTELUB, mais scolarisés sur le territoire de DLVA. En complément, on peut ajouter aussi les Centrales Villageoises. Créée en 2015 sous l'impulsion du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) et de COTELUB, la société Centrales Villageoises du Pays d'Aigues (CVPA) est gérée par un groupe de citoyens bénévoles. Le but : participer au développement des énergies renouvelables et inciter les habitants à faire des économies d'énergie.

Nouvelles intercommunalités : les conséquences du transfert des zones d'activité économique

La loi « Notre » a organisé le transfert obligatoire de l'ensemble des « zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ». Le pouvoir de gestion transféré est très étendu : l'EPCI peut procéder à tous travaux de reconstruction ou de démolition propres à assurer le maintien de l'affectation des biens. La négociation d'une cession des biens immobiliers concernés permet d'envisager les conditions financières et patrimoniales de ladite cession.







DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES

Le Pôle Environnement, devenu un maillon indispensable d'une gestion raisonnée des déchets ; l'élaboration du schéma de mobilité rural approuvé pour favoriser les échanges ; la création d'espaces de travail pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et accompagner les projets sont trois axes lancés par COTELUB pour dynamiser le développement de son territoire tout en l'accompagnant dans une démarche environnementale.

Progresser dans la gestion des déchets

Aménagé sur un terrain d'une superficie de 5 000 m², dont 1400 m² bâti, le Pôle Environnement a fêté son 1^{er} anniversaire fin 2017.

La première année, plus de 1160 tonnes de déchets verts, 1300 tonnes de gravats, 750 tonnes d'encombrants, ou encore 570 tonnes de bois y ont été déposées.

Un an après, le Pôle Environnement convainc les plus sceptiques

Le Pôle Environnement vient de fêter son premier anniversaire. D'octobre 2016 à octobre 2017, plus de 1160 tonnes de déchets verts, 1300 tonnes de gravats, 750 d'encombrants, ou encore 570 de bois y ont été déposées.

Une vraie réussite qui a convaincu Francis Arnaud, un habitant de la Tour d'aigues de 70 ans, patron de l'entreprise de peinture en bâtiment "DAC Arnaud".

Que pensiez-vous de ce Pôle avant sa construction ?

Je vais être sincère avec vous, j'étais contre, à fond. J'avais peur que ça abîme le coin. Comme je vis à 500 mètres de là, je pensais qu'avec le vent, les odeurs viennent m'incommoder. J'imaginai aussi déjà les problèmes de bouchons sur la route, avec le passage des camions et des voitures. Au début, tout le monde était contre moi et me disait que c'était une bonne chose. Je leur répondais : « Eh bien prends le Pôle à côté de chez toi si ça te plaît tant ! » Bref, j'attendais de voir.

Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

Quand je l'ai vu terminé, déjà j'ai trouvé que ça se fondait bien dans la nature. Il ne se voit pas trop en fait. Ensuite je suis allé chercher la carte à la mairie pour y entrer et voir à quoi ça ressemblait, avec mon fils, qui travaille lui aussi dans la peinture. J'ai été surpris de voir que les ordures ménagères ne restent pas longtemps

sur place. Le conteneur est vidé régulièrement. On ne sent rien du tout ou presque. C'est très bien tenu et les employés vous donnent toujours un coup de main. Ça évite la pollution et c'est très pratique.

Vous servez-vous du Pôle environnement dans votre profession ?

Oui, évidemment. Avant, on ne savait pas trop où mettre les déchets de peinture, alors on devait filouter. On ne pouvait pas faire autrement. Mais comme ce sont des produits dangereux, on ne peut pas faire n'importe quoi non plus. Aujourd'hui, je vais au Pôle et c'est réglé. C'est très utile dans mon travail et je m'en sers beaucoup.

C'est finalement une vraie réussite, selon vous ?

Ah oui. Vous savez, moi je suis né ici. Alors, comme pur Tourain, je suis sensible à ce genre de projet sur mon territoire. Pas mal d'autres communes viennent verser ici et ça se passe bien. Il n'y a pas trop d'encombrements et le site est bien placé. Je trouve ça finalement très commode !





Le tri sélectif

Les Points d'Apports Volontaire (PAV) sont organisés en bi-flux c'est-à-dire une colonne « Verre » et une colonne « Papiers & Emballages ». Ce service est délégué par contrat aux sociétés Vial (Verre) et Paprec sud Gard (Emballages et Papiers) situé à Nîmes (cf tableau).

Les ordures ménagères résiduelles

Ce service est organisé en régie, composé de 4 tournées pour une collecte en point de regroupement, conteneurs ou colonnes enterrées. Progressivement, les tournées vont être modifiées pour intégrer les collectes sur la commune de Cadenet, puis sur celle de Cucuron.

Les encombrants

Le service des encombrants, en régie, passe une fois par semaine dans chaque commune, sur inscription préalable en mairie. Il a élargi ses tournées dès le mois d'avril pour proposer ce service aux administrés de Cadenet (puis dans un second temps à ceux de Cucuron). Pour maintenir un service de proximité entre les habitants et les deux déchetteries : Pertuis et Vaugines, des conventions d'utilisation des équipements ont été signées entre COTELUB et chacune des 2 intercommunalités.





Bilan de la collecte 2017 (comprenant les 2 communes Cadenet et Cucuron)

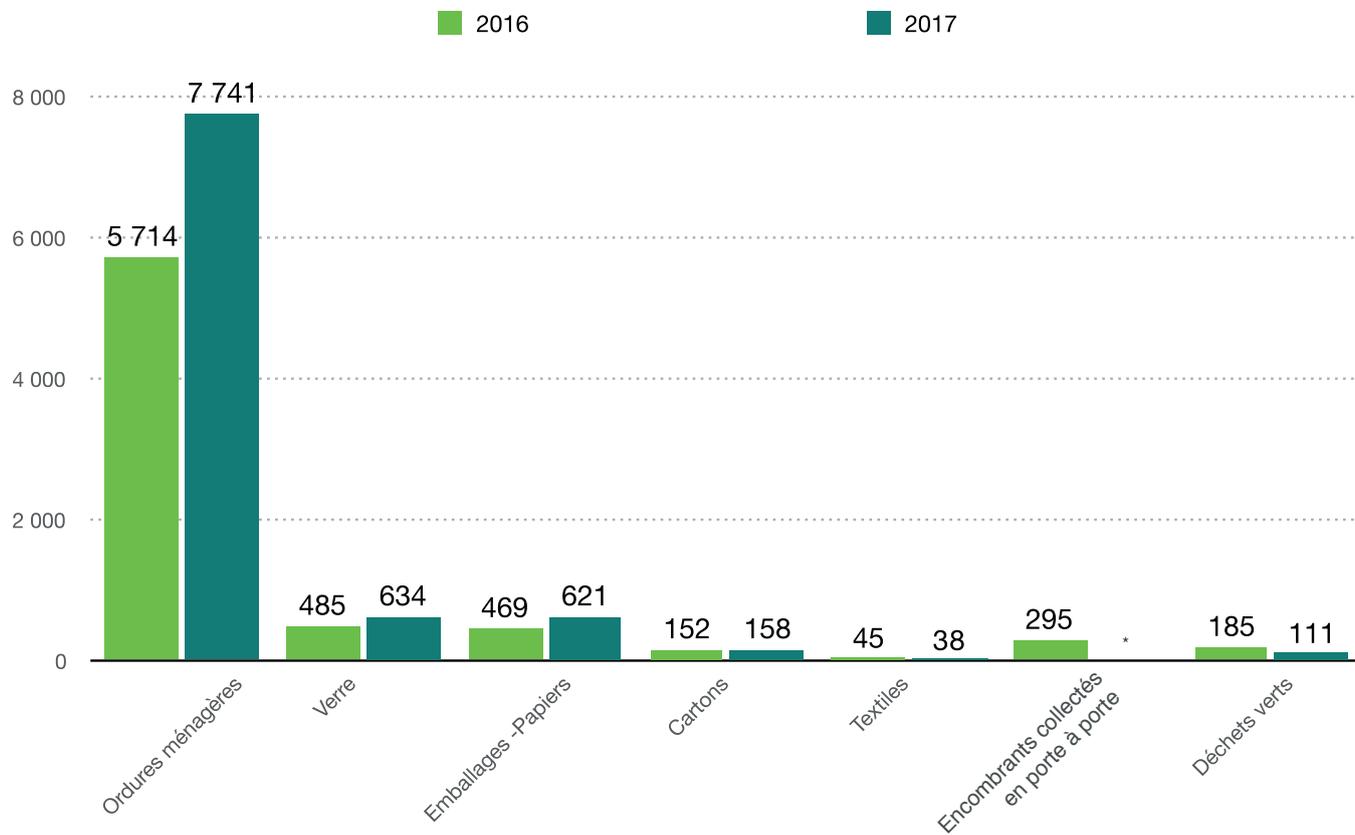
Campagnes de déchets verts

Comme les années précédentes, 2 campagnes « Déchets verts » ont été organisées : l'une au printemps du 17 mars à 29 avril et l'autre en automne du 29 septembre au 11 novembre

L'ouverture fin 2016 du Pôle Environnement, facilitant l'accès aux bennes végétaux même le week-end, a permis d'alléger la mise à disposition de bennes sur certaines communes. Et cela a induit une baisse

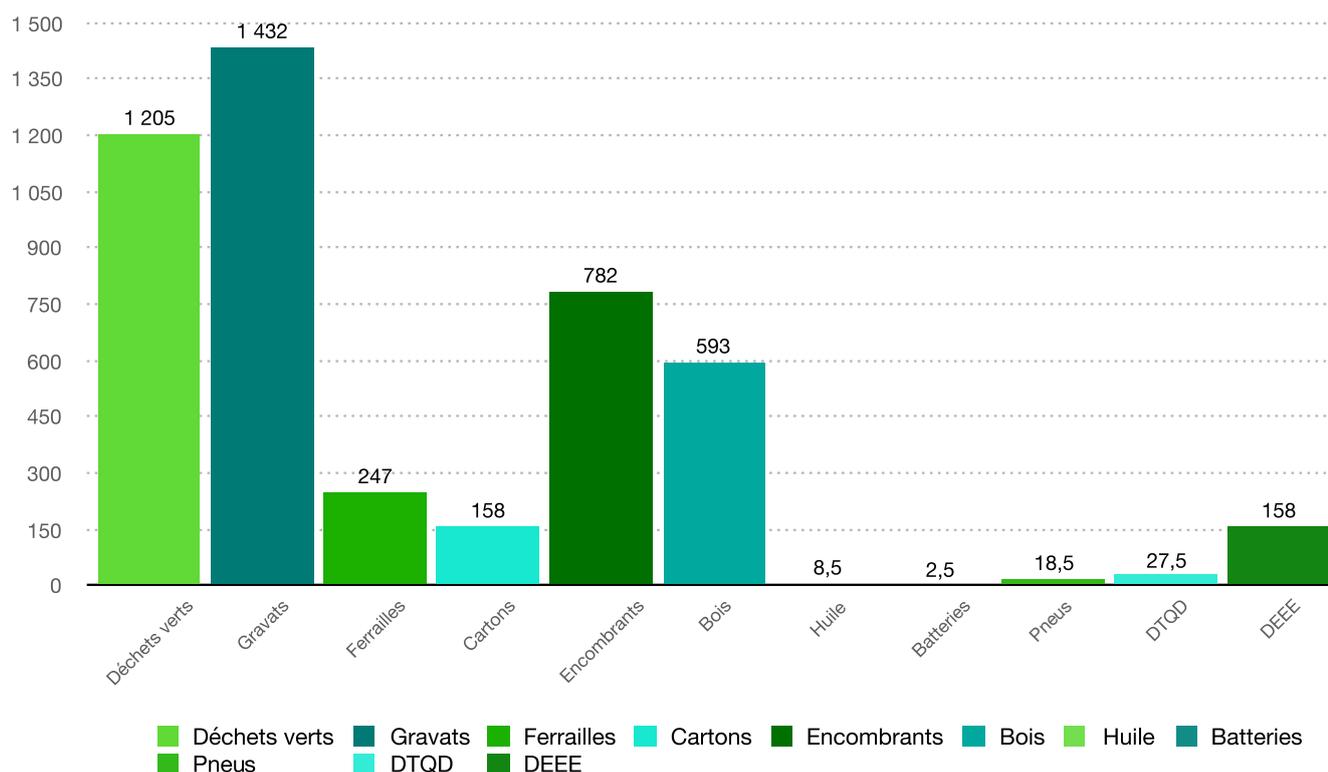
sensible du tonnage collecté de 7,61 %. Au total, ce sont 63,36 tonnes de végétaux qui ont été collectés sur les 2 campagnes.

Rappelons que le brûlage de déchets verts issus des ménages, des professionnels et des collectivités publiques est interdit (art.132-13 du code pénal). Des dérogations pour les exploitants agricoles sont précisées sur le site du département (vaucluse.gouv.fr)



* Inclus dans le volume d'emcombrant du tableau p. 17

Quantité en tonnes de déchets traité au Pôle environnement en 2017



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

En 2017, 3 taux de TEOM sont votés en raison d'un service différent en cours d'harmonisation :

La Tour d'Aigues : 10,89 %
 Cadenet et Cucuron : 9,45 %
 Les autres communes : 10,73 %.

Avec 3 571 657,90 € de dépenses et 3 287 283,16 € de recettes dont 2 897 347 € de TEOM, le service « Propreté et Valorisation » est déficitaire en 2017 dans la partie fonctionnement.

Cependant, la section d'Investissements s'équilibre ainsi 221 849,88 € en dépenses et 473 448,75 € en recettes.



LE CHIFFRE

37 914

c'est le nombre de passages au Pôle Environnement en 2017.

Repenser la mobilité du territoire

SCHÉMA DE MOBILITÉ RURAL

Après avoir lancé une consultation publique sur la mobilité, Cotelub a retenu la proposition du bureau d'études Inddigo pour l'élaboration d'un schéma de mobilité rurale à l'échelle intercommunale. L'objectif étant de proposer une amélioration des transports dès 2017. Cette assistance spécialisée permet :

- d'améliorer l'information et la communication sur l'ensemble des services de Transports en Commun existants ;
- d'échanger avec l'ensemble des acteurs de la région : Conseil Régional, Conseil Départemental, intercommunalités limitrophes, prestataires Transports, sur la fréquentation des lignes (LER – TER), les horaires et la tarification ;
- d'encourager et d'organiser le recours aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle ;
- de créer des pôles d'échanges (arrêts de Transports Collectifs, aires de covoiturage,...) ;
- d'expérimenter des solutions locales pour répondre aux petits trajets et faciliter la liaison aux pôles d'échanges ;
- de déployer un réseau de bornes de recharge électrique cohérent avec les territoires limitrophes...

Cette recherche de solutions de mobilité adaptées est considérée comme capitale pour le développement de nos communes. Les enjeux sont de maintenir et développer l'attractivité de notre territoire, garantir à chacun l'accès aux services, réduire les inégalités en terme de déplacement et préserver la qualité environnementale de nos communes en limitant « le tout voiture ».



COTELUB emploie un chargé de mission mobilité.

En 2017, COTELUB s'est dotée d'un nouveau chargé de mission mobilité, avec l'arrivée en janvier de Nicolas Amblard. Ce Périgourdin de 28 ans a fait ses études d'urbanisme à Lille et est vite devenu incontournable. Au travers de nouvelles pratiques de déplacement douces, il change les comportements avec pédagogie, tout en favorisant le lien social.

**“ON VOIT BIEN QUE
LES PRATIQUES
DE DÉPLACEMENT
FAVORISENT L'ÉCHANGE,
ET ÇA CRÉE DU LIEN
SOCIAL.
ÇA CRÉE DE LA VIE !”**

Une nouvelle offre de transport : le TSR. Mode d'emploi

Le Transport Sur Réserve (TSR) entre villages fonctionne du lundi au samedi toute la journée pour 2,60 euros maximum. Il suffit de réserver la veille avant 16h par téléphone au 04 90 74 20 21. Le voyageur reçoit immédiatement une confirmation de sa réservation. Un rendez-vous à un arrêt de bus lui est attribué. Enfin, sur place, un minibus l'attend. Demandé depuis plusieurs années par les usagers, ce service existe depuis le 19 décembre 2016. Depuis son lancement, sept à huit réservations s'effectuent chaque jour. Les véhicules partent de la Tour d'Aigues vers les communes du territoire (aller/retour, de 6h à 19h). Aussi, il faut savoir qu'il est possible de réserver un TSR sur un an. Par exemple, si une personne doit effectuer régulièrement un trajet tous les mercredis soirs, elle réserve et notifie que cela sera récurrent toute l'année. Pas besoin d'appeler toutes les semaines.



Stations **Bee's**
Location de vélos électriques



Bee's s'expérimente sur notre territoire durant 5 mois

Le service de location et de vente de vélos électriques Bee's s'est installé en avril dernier à la Tour d'Aigues. L'entreprise souhaite que les vélos ne disparaissent pas des petits villages. Elle assure donc une mission de proximité derrière leur offre de services (réparations, accessoires, locations) et veut accompagner le renouveau du vélo et le rapprocher de ses utilisateurs.

COTELUB s'est dotée de quatre vélos à assistance électrique (VAE). Un moyen de montrer la voie, de donner envie aux autres utilisateurs d'adopter ce type de mobilité douce, économique, écologique et de le proposer au plus grand nombre.

Le Challenge Mobilité pour bouger

Le Challenge Mobilité, en lien avec l'association ZAPT Provence, se déroule sur l'ensemble du département. En 2017, COTELUB a participé au Challenge et a terminé troisième. Au total, 493 km ont été parcourus autrement qu'en voiture. Dans les détails, il y a eu 210 km en vélo, 136 km en covoiturage, 50 km en stop, 50 km en bus et 47 km de marche.

Le but de cet événement est de profiter de cette semaine pour mobiliser les gens et tester d'autres moyens de se déplacer. Et faire réfléchir à ces thématiques, sans discours moralisateurs ni culpabilisants. Un moyen aussi de mettre en pratique ces alternatives pour balayer les idées reçues et désamorcer les freins à ces déplacements.



Concevoir une stratégie de développement économique

UN ESPACE DE COWORKING

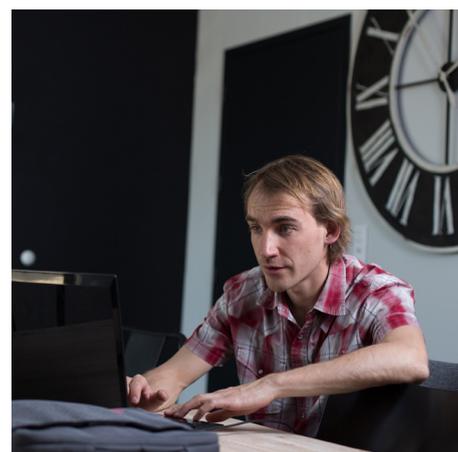
Ce nouveau type d'organisation du travail, né il y a dix ans à San Francisco, permet de mettre en contact dans un espace de travail dédié un réseau de travailleurs, à travers l'échange, la collaboration et l'ouverture.

Avec plus de 100 000 coworkers, la France se classe au 6^{ème} rang mondial. L'année dernière, 360 espaces de ce type existaient dans l'hexagone. Une nouvelle façon de travailler à laquelle a voulu répondre Cotelub, en créant et proposant son propre lieu fin février 2017.

Il s'agit d'un espace de travail collaboratif, partagé et convivial. L'objectif est de fournir à des entrepreneurs et salariés un espace de travail disposant de l'ensemble des services nécessaires : wifi, fibre optique, zone de rendez-vous et d'événements... afin d'œuvrer dans les meilleures conditions et développer son réseau grâce à la rencontre de nouveaux professionnels.

Il est né d'une volonté de Cotelub qui date de 2014, lors de la création de la pépinière d'entreprises. Ce projet a été mûrement réfléchi. Cotelub voulait être pro-active en apportant rapidement des solutions modernes et pratiques aux entrepreneurs ainsi qu'aux salariés. C'est une véritable vitrine du dynamisme économique du territoire. En créant cet espace, Cotelub prouve qu'elle prévoit et s'adapte aux nouvelles problématiques économiques locales.

L'espace de coworking est destiné à l'ensemble des entrepreneurs et salariés souhaitant disposer d'un espace de travail. Il suffit d'être immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) si vous êtes entrepreneur, et de disposer d'un contrat de travail et d'une convention signée avec votre entreprise, si vous êtes salarié.



« WATSU SOUND » comme premier client

Installé à Villelaure depuis 3 ans, François Lemaire a créé WATSU Sound en 2007, une association qui favorise le développement des pratiques musicales collectives dans le Sud Luberon. Ce passionné de musique de 33 ans a profité du nouveau service de coworking de COTELUB. L'espace offre un cadre de travail agréable pour l'équipe salariée, un cadre dont il a besoin à différents égards : pour les réunions internes, externes, ou pour le travail en équipe avec son service civique.



Anne Baas a, quant à elle, profité de la pépinière d'entreprises

Somatopathe et médecin, Anne Baas est arrivée en juillet 2014 et a quitté la pépinière d'entreprise au printemps 2017 pour vivre de nouvelles aventures. Les avantages de la pépinière sont pour elle le loyer très raisonnable, les locaux neufs, le partage avec les autres entrepreneurs de différents horizons. Elle se souviendra surtout des formations en communication qui l'ont beaucoup aidée.



LE PARC D'ACTIVITÉS LE REVOL

Au cœur de la Région Provence Alpes Cote d'Azur, le Parc d'Activités du REVOL est stratégiquement situé à proximité d'un échangeur de l'A51 (9 km) permettant une connexion rapide à Aix en Provence, Marseille, Gap et Manosque. Il offre une véritable opportunité d'implantation pour les entreprises en développement.

Entièrement conçu et aménagé dans une démarche de développement durable, le Parc d'Activités s'ouvre principalement aux entreprises du secteur tertiaire et quaternaire. Il est constitué de 27 lots aménagés.



Parmi les nouveaux arrivants au Revol : CERFRANCE

Ce cabinet d'expertise comptable accompagne dans le développement d'activité.

Leur équipe propose des prestations de comptabilité, de conseil et d'assistance, dans les domaines juridiques, sociaux, fiscaux, financiers et informatiques.







ANIMER LE TERRITOIRE

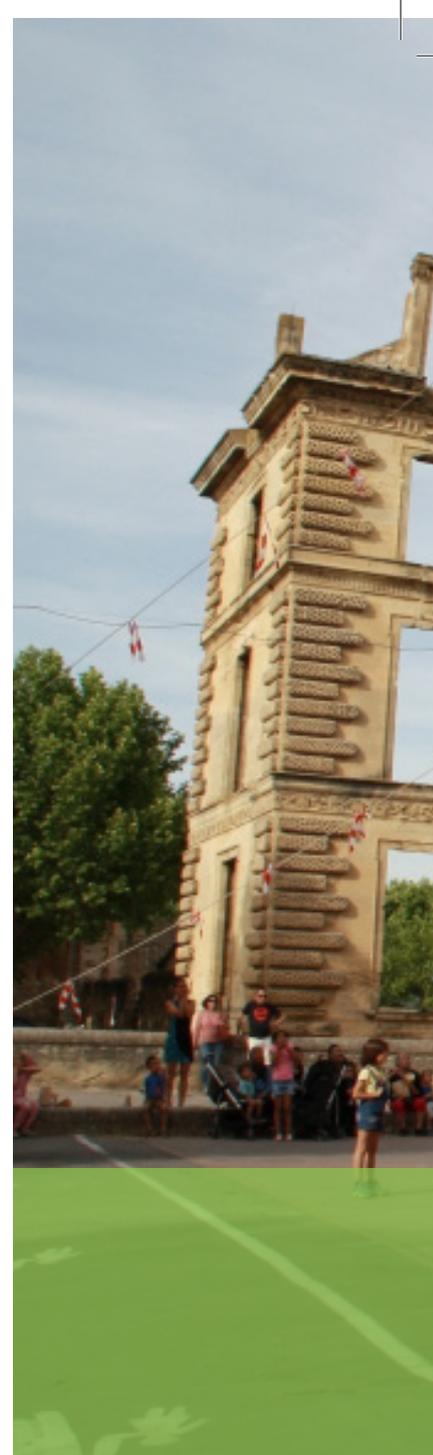
L'organisation d'événements, remarquée en 2017 par son côté intergénérationnel ; la restructuration des services de la petite enfance (intégrant les deux communes Cadenet et Cucuron) tout en soutenant la qualité des prestations ; la diversité des actions touristiques associée à l'aide à la mise en valeur du patrimoine constituent des enjeux essentiels pour la promotion de sud Luberon et pour la valorisation de notre identité territoriale.

Des rendez-vous intergénérationnels

LE TREMPLIN JEUNES MUSICIENS

Le Tremplin Jeunes Musiciens s'est déroulé en mars 2017 au Transfo, à La Tour d'Aigues, devant plus d'une centaine de spectateurs. Après quatre heures de show, deux lauréats ont été récompensés : le groupe Jaket et Lola, une jeune chanteuse de 14 ans.

Six groupes étaient présents. Cinq venaient du territoire et un autre d'Aix en Provence. Après avoir accueilli l'ingénieur son et lumière, installé tout le matériel et fait les balances, plus d'une centaine de spectateurs se sont regroupés. Deux groupes ont été récompensés : l'un a gagné le droit de participer au concert d'inauguration des Sons du Lub' ; l'autre a bénéficié d'une journée d'enregistrement dans un studio professionnel.



LES SONS DU LUB'

Ce festival de musique est né au cœur du Luberon avec la Bourse aux instruments de Beaumont de Pertuis. Autour de cet événement, une vingtaine de concerts et spectacles, des animations, ateliers, expositions... Musiques du monde, rock, folk, soul, blues, rap, électro, jazz... Un événement pour tous les âges.

Les Sons du Lub' A.O.C (Appellation d'Origine Culturelle) ont retenti dans le territoire le 25, 26 et 27 mai 2017. La thématique de cette édition : les produits du terroir Sud Luberon, avec la bourse aux instruments, les expositions, les ateliers, le marché de producteurs et le carré des vigneron.





« ça donne envie de voir les choses en grand ! »

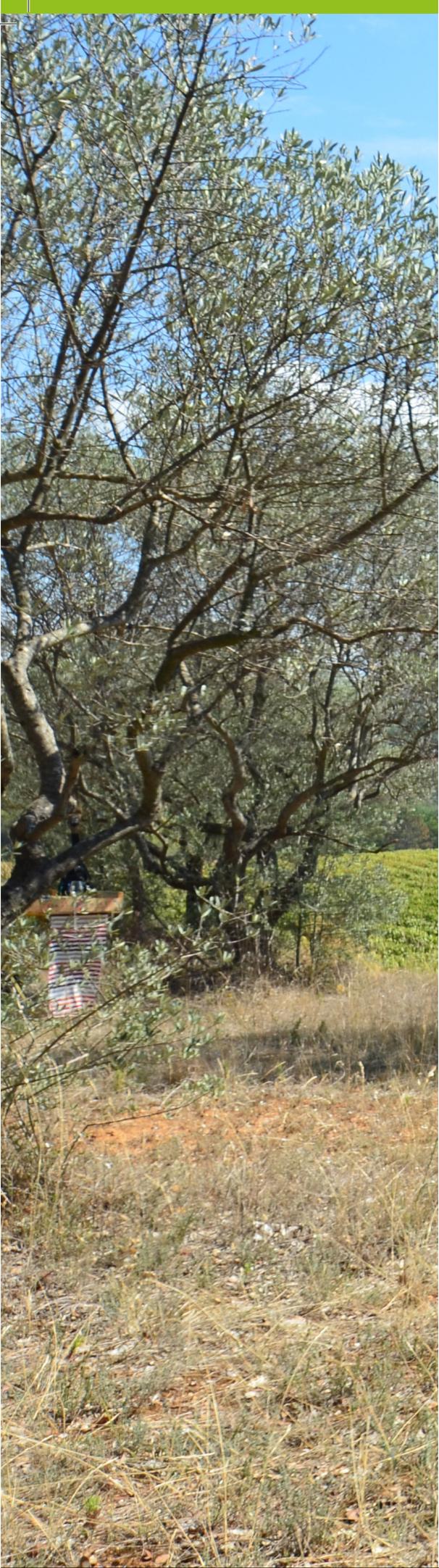


L'ÉVÈNEMENT « ÇA CARTONNE »

En mai, la 6^{ème} semaine de la parentalité a vu se mobiliser plus de 200 élèves du territoire pour la réalisation d'une structure gigantesque. En effet, cette semaine a été marquée par la construction du portail du château de La Tour-d'Aigues avec des cartons d'emballages : un montage de l'imposante structure de l'artiste Olivier Grossetête.

Cet événement participatif, intergénérationnel et magistral a réuni petits et grands autour de valeurs fortes. Conseillé par le plasticien Olivier Grossetête, spécialiste du genre, les écoliers et leurs parents ont réalisé cette réplique grandeur nature c'est-à-dire le collage des cartons, leur assemblage et le montage énorme de ce monument.

L'événement artistique a regroupé 7 écoles, 12 classes, plus de 200 enfants en atelier et des centaines de bénévoles de tous âges autour du château le samedi et le dimanche. Ce monument, qui se voulait éphémère, a été détruit le dimanche soir.



Promouvoir le territoire

L'ACTION DE L'OFFICE DE TOURISME

Afin d'animer, de promouvoir, de valoriser, de préserver et de professionnaliser notre territoire, Cotelub a confié, dans le cadre d'une convention, l'ensemble des missions relatives au développement touristique à l'Office du Tourisme « Luberon Côté Sud ».

C'est donc une équipe d'experts qui a aujourd'hui la charge de répondre aux attentes personnalisées de nos visiteurs, de faciliter le séjour et l'accès aux produits, composants de l'offre touristique locale, de susciter ou renforcer le désir de découverte, d'assurer la disponibilité des documents d'information et de promotion, et de développer la consommation touristique sur le territoire.

Des actions et des résultats concrets :

Pendant l'été 2017, la fréquentation du site Internet de l'office de tourisme a augmenté de 20% en juillet et de 50% en août. Autre satisfaction, l'office de tourisme itinérant, qui est parti à la rencontre des visiteurs, a connu un vif succès. Enfin, la 2ème édition du magazine informatif « Agenda de l'été » sur la période de juin à septembre, distribué gratuitement à 10 000 exemplaires regroupe toutes les programmations de l'été.

Avec l'aide des associations et des municipalités, il a pu présenter l'ensemble des manifestations, des visites et des ateliers aux curieux de passage comme aux habitants. Enfin, l'office possède désormais 10 000 fans sur sa page Facebook.

Parmi les « gros » événements de l'été, on notera de jolies réussites avec le festival Durance Luberon, « Le pianO du lac » sur l'étang de la Bonde, ou encore le « Projet Résistance ».

FONDS DE CONCOURS

Objectifs :

- Encourager les actions de restauration, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.
- Renforcer les axes du Schéma de Développement Touristique : la communauté de communes au fil de l'eau - Les chemins du patrimoine notamment.
- Sensibiliser les communes et les habitants à leur patrimoine.
- Renforcer l'identité patrimoniale du territoire.

Principe :

- Sommes attribuées aux communes par COTELUB (35 000 euros par commune max.)
- Minimum de 20% d'autofinancement des communes.

Cette enveloppe peut être portée sur un projet unique. Voici les travaux effectués sur les six communes ayant bénéficiées de ce financement :

En 2017, Cotelub a soutenu :

- Cabrières d'Aigues : restauration et mise en valeur de l'escalier d'où partent tous les sentiers géologiques.
- Mirabeau : statue en bronze « Manon des Sources » créée par l'artiste Jean-Jacques Mancardi, sur la place de la Fontaine, référence à l'œuvre de Marcel Pagnol et au film réalisé par Claude Berri.

La restauration de ce patrimoine améliore l'attractivité du territoire et la réhabilitation des sites apporte de la valeur aux entreprises locales.



La taxe de séjour

La taxe de séjour est aussi un apport au développement touristique. Collectée par les établissements hôteliers, il s'agit d'une taxe sur les séjours des visiteurs logeant en hôtel, gîte, meublé de tourisme et camping ; collectée par les hébergeurs qui la reversent à Cotelub. Celle-ci sert à financer les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique. En 2012 cette taxe est passée d'un système de forfait à un système au réel, tenant donc compte des flux effectifs de touristes dans chaque établissement. C'est une participation importante à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine du territoire.



POUR INFO

Montant de taxe de séjour collectée par les hébergeurs auprès des touristes

En 2012 : 43 000 €

En 2013 (-4,47 %) : 41 079 €

En 2014 (-6,66%) : 38 520 €

En 2015 (+ 17,81 %) : 45 382 €

En 2016 (+ 5,58 %) : 47 146 €

En 2017 (+ 118,6%) : 93 999 €

Cette forte augmentation est due à l'intégration des communes de Cadenet et de Cucuron, dans les quelles 360 hébergeurs sont référencés.

Prévoir et informer sur la petite enfance

L'arrivée de deux nouvelles communes, Cadenet et Cucuron, implique diverses modifications sur le secteur de la petite enfance : au niveau de l'attribution des places en crèches, du Relais Assistantes Maternelles (RAM) ou encore du lieu d'accueil enfants-parents.

Ce que change l'arrivée des deux communes en termes de places de crèche.

L'intégration des 2 communes implique d'une part, une modification du nombre de places par commune (selon le nombre d'habitants) et, d'autre part, la possibilité à toutes les familles du territoire (16 communes) de se préinscrire en crèche sur le site de Cotelub (formulaire de pré-inscription). Toutes les familles qui se sont préinscrites sur le site de Cotelub, et auprès des crèches de Cadenet et Cucuron, sont sur une même liste d'attente. Ainsi, les attributions de places 2017 vont prendre en compte cette modification. Début mars, la coordinatrice petite enfance de Cotelub enverra un mail à toutes les familles pour leur demander si elles maintiennent leur demande de place en crèche pour 2017-2018.

Ce que ces changements induisent pour les Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Les Relais Assistantes Maternelles permettent d'accueillir les assistantes maternelles et les enfants qu'elles ont en garde sur des temps d'animations. Les animatrices aident aussi les parents sur la gestion du contrat de travail qui les lie. Elles peuvent également proposer des temps de formation professionnelle aux assistantes maternelles.

Ensuite, du point de vue RAM itinérant de Cotelub, les animatrices travaillaient déjà ensemble en partenariat, sur des animations ponctuelles. Désormais, cela sera en collaboration. Ainsi, elles vont préparer le programme de la rentrée, avec une alternance d'animations sur l'ensemble du territoire, 3 lieux fixes par semaine et 3 lieux ponctuels par mois. Le planning trimestriel est visible sur le site : cotelub.fr

Ce que cela change pour l'accueil enfants-parents

Cet accueil est un espace gratuit qui permet de sortir de l'isolement les familles et de sociabiliser les enfants. Les enfants jouent avec d'autres enfants et les parents discutent entre eux et avec les encadrantes de la petite enfance, qui tiennent la permanence. Le lieu d'accueil enfants parents fonctionne à Cadenet les mardis après-midi et vendredis matin. Il va pouvoir s'étendre sur le territoire.



LE RPAM ITINÉRANT

Il s'agit d'un Relais Parents-Assistante Maternelle qui se déplace. Sur la communauté de communes, il y a 6 lieux d'ateliers, de temps collectif : à Cadenet, Villelaure, La Bastide des Jourdans, la Tour d'Aigues, Mirabeau et La Motte d'Aigues.

Ces lieux sont ouverts aux assistantes maternelles des 16 communes. Par exemple, Christine Chabaud, 54 ans, animatrice, se déplace sur 2 lieux. Il est prévu de faire un relais itinérant trois fois par an, sur les 10 autres communes. Concrètement, les villages sont visités afin de répondre à un territoire étendu et rural.

Cela permet aussi de développer la proximité par rapport aux assistantes maternelles. Enfin, il est possible d'évaluer les besoins des villages.

À LA RENCONTRE DE L'ISLANDE

En février, les jeunes de Terminale bac pro services à la personne et aux territoires sont partis vivre un mois de stage professionnel en Islande.

L'objectif est de créer les conditions optimales pour que des jeunes, de la MFR et du territoire, puissent vivre une expérience de mobilité à l'étranger : un stage professionnel d'un mois en Islande. Le but de ce voyage en Islande est de constater les pratiques pédagogiques et éducatives dans les écoles islandaises. La MFR pense que vivre une expérience à l'étranger, aller à la rencontre d'une autre culture, permet de gagner en ouverture d'esprit et d'approfondir des compétences

professionnelles. Ces projets sont possibles grâce au travail de toute une équipe, des partenaires engagés auprès des élèves sur le territoire et aux subventions de partenaires tels que Erasmus+, l'OFAJ et le Conseil Régional. Cette année, ils ont souhaité mettre en place un projet autour de la petite enfance. Ils ont constaté des pratiques professionnelles innovantes qu'ils ont filmés, afin qu'un maximum d'acteurs de la petite enfance sur le territoire Sud Luberon puisse en bénéficier.





Du côté des communes

SE SOUTENIR ET RESSERRER NOS LIENS

L'été 2017 a été marqué par les ravages des incendies mais aussi par un élan de solidarité hors du commun entre les communes, précisément Mirabeau, La Bastidonne, La Tour d'Aigues et Cabrières d'Aigues.

De la Secrétaire d'Etat, en passant par le Président du Conseil Départementale du Vaucluse, le directeur du SDIS ou encore le responsable du CCFF, tout le monde s'est exprimé et a souligné l'attitude de la population. Un exemple frappant qui confirme que ces liens entre les communes existent et doivent s'entretenir.

Quelques jours après les faits, Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire s'est félicitée de constater ce vrai élan de solidarité locale, qui a montré selon elle à quel point la population et les habitants étaient touchés par les événements.

Le colonel Noisette, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (Sdis - Vaucluse) a pu voir cette solidarité de l'ensemble de la population à l'égard des pompiers, mais aussi à l'égard des gendarmes ou entre voisins, en acceptant de les héberger. Il raconte avoir vu à Mirabeau des gens proposer d'héberger des personnes qu'ils ne connaissaient pas, à qui ils n'ont jamais parlé ou se sont à peine croisés.

Robert Tchobdrenovitch, le maire de Mirabeau informe que 110 maisons ont été évacuées. Sur la place de Mirabeau, il y avait plus de 600 personnes. Et à cela est venue s'ajouter spontanément la population.

Cette grande générosité a facilité les choses sur place. Hugues Serviere, responsable du Comité Communal Feu de Forêt (CCFF) de la Bastidonne a constaté lui aussi sur le terrain cette solidarité. Des habitants sont venus proposer de l'aide, à boire, à manger. Il ajoute qu'il y a eu beaucoup de sympathie envers les CCFF.

Jacques Decuignières, maire de La Bastidonne n'a pas été surpris. Dans les épreuves, les français ont toujours fait preuve d'entraide. Tant qu'il y a la confiance, le lien se crée et ça fonctionne. Enfin, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon en profitait pour remercier tous les services, les bénévoles du CCFF, le SDIS, les habitants... tous les acteurs du territoire qui travaillent ardemment pour prévenir ces incendies.

Budget Général

FONCTIONNEMENT

RECETTES

12 555 121,42 €

DÉPENSES

12 690 655,95 €

INVESTISSEMENT

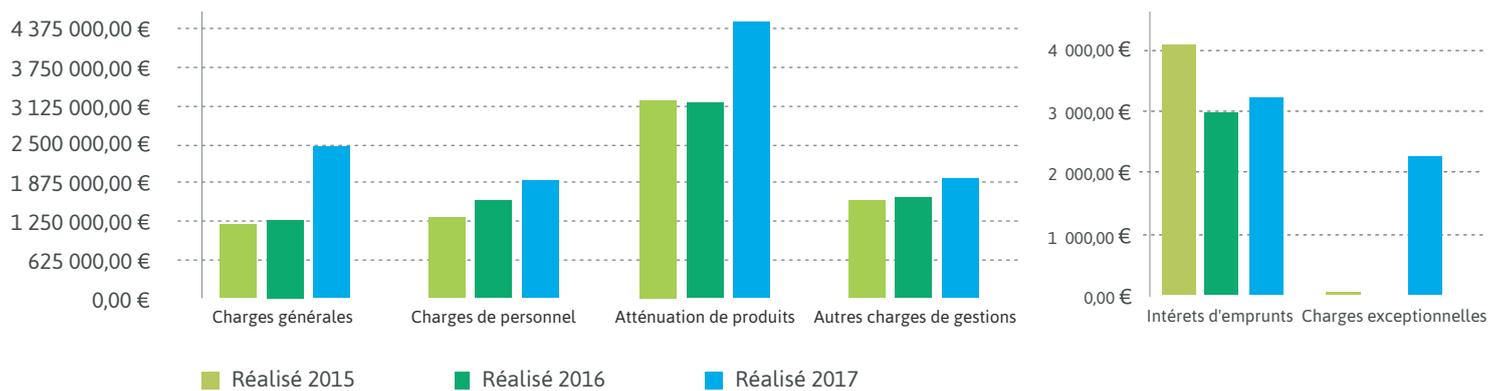
RECETTES

2 409 610,47 €

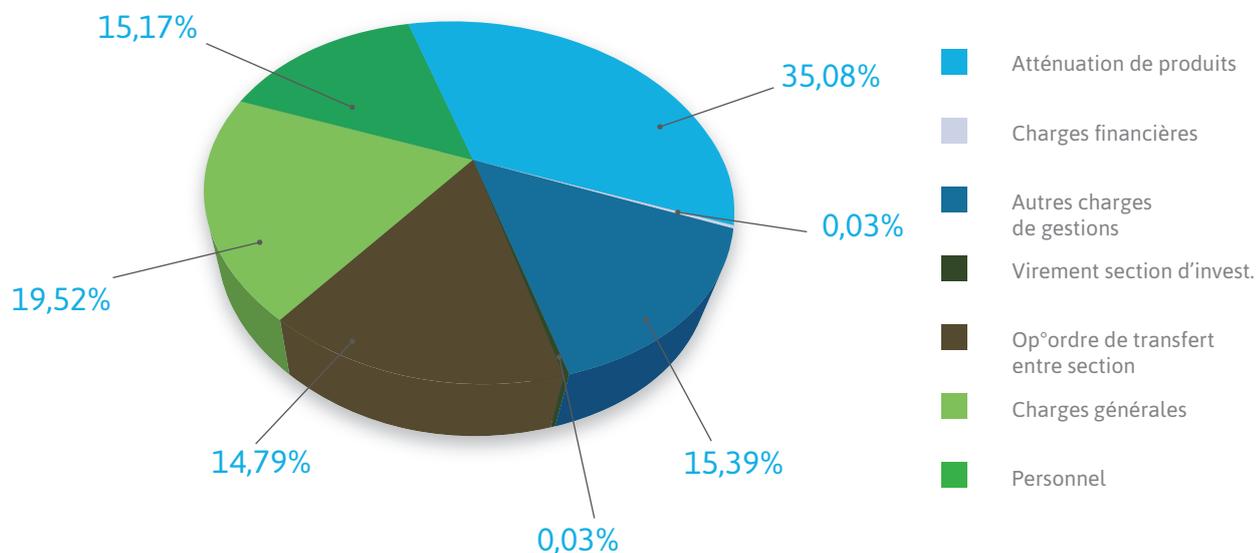
DÉPENSES

1 621 534,60 €

Evolution des dépenses de fonctionnement

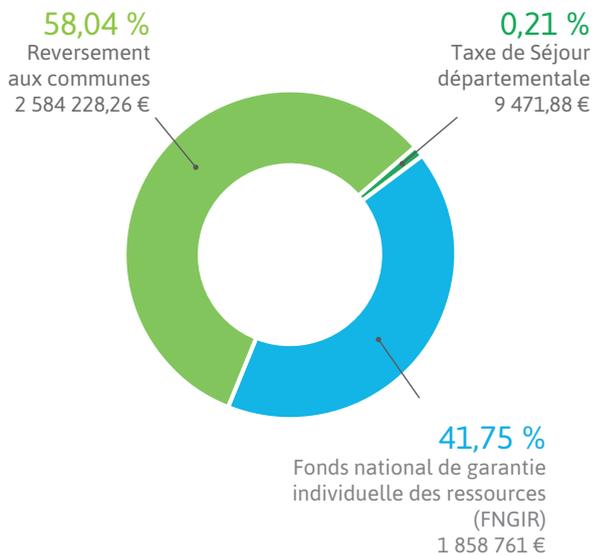


Dépenses de fonctionnement :

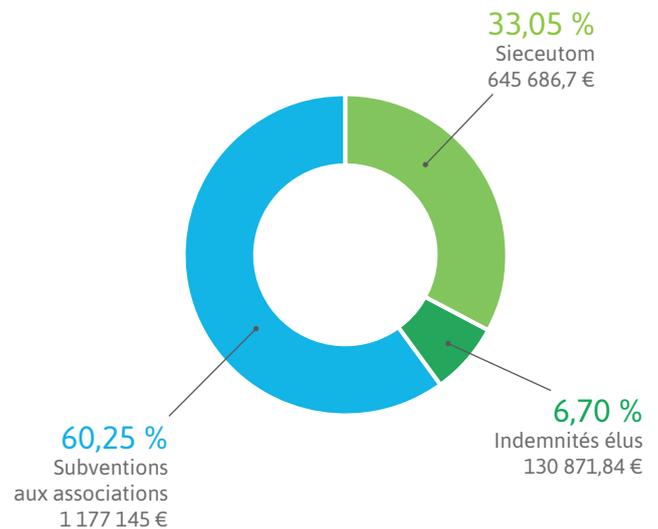


Compte Administratif 2017

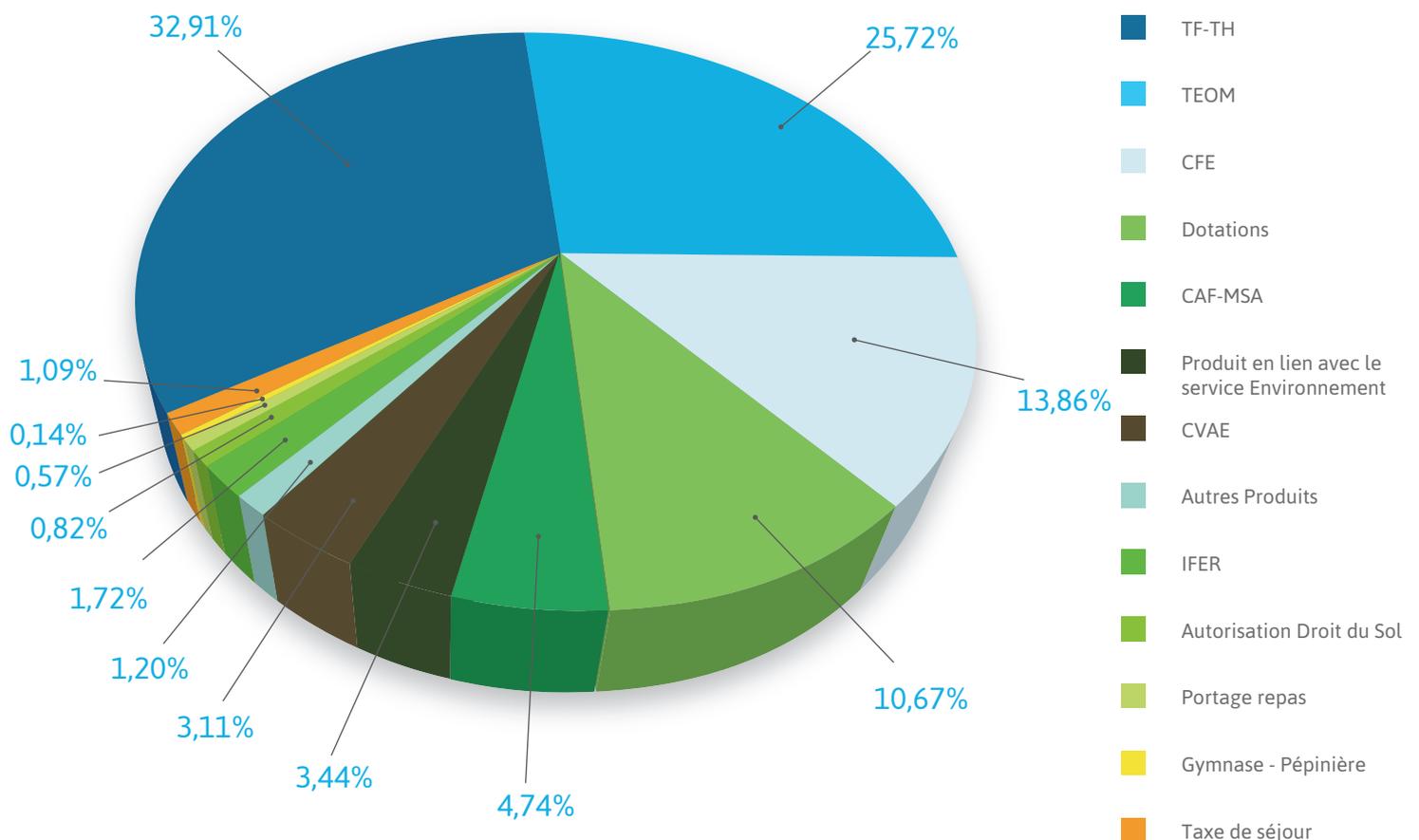
Les atténuations de produits :



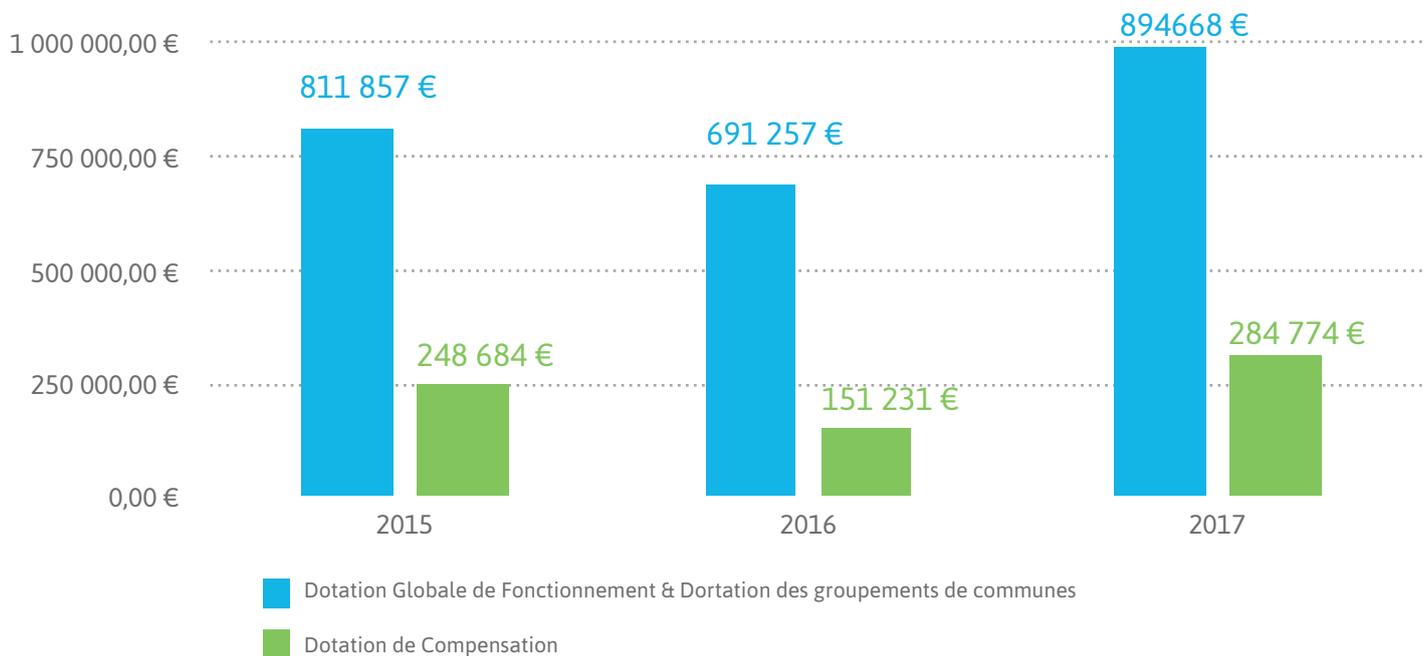
Les autres charges de gestion :



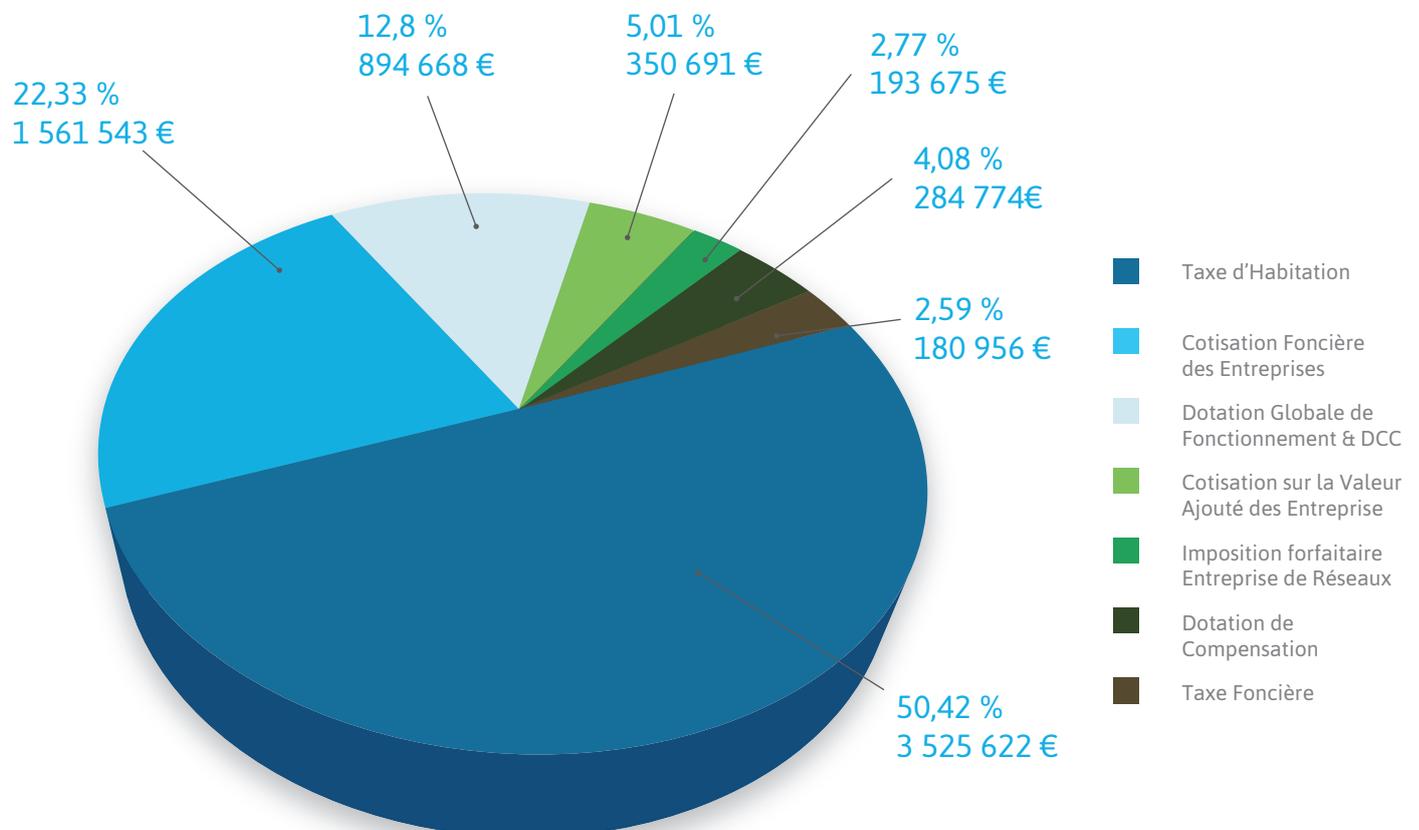
Recettes fonctionnement 2017



Focus sur les dotations



Focus sur les recettes fiscales



Compte Administratif 2017

| INVESTISSEMENT | COMPTE ADMINISTRATIF | INVESTISSEMENT | COMPTE ADMINISTRATIF |
|--|-----------------------|-----------------------------------|----------------------|
| RECETTES | 2409610,47 € | DEPENSES | 719 201,24 € |
| Etat et établissements nationaux - PER & TEPCV | 9 248,65 € | Opérations d'équipement : | |
| Régions - Batiment communautaire | 143 299,69 € | Véhicules | 40 224,00 € |
| Départements - Batiment communautaire + Pole | 34 131,00 € | Secrétariat | 44 594,24 € |
| Dotations d'équipement des territoires ruraux - Pôle | 40 250,00 € | Conteneurs & matériel | 52 358,31 € |
| Subventions d'investissement | 226 929,34 € | Bâtiments | 48 444,95 € |
| Total des recettes d'équipement | 226 929,34 € | Gymnase LTA | 4 766,16 € |
| F.C.T.V.A. | 305 923,00 € | La Bonde | 180 000,00 € |
| Total des recettes financières | 305 923,00 € | Pôle Environnement | 157 988,92 € |
| TOTAL DES RECETTES REELLES | 532 852,34 € | Crèche LTA | 10 760,31 € |
| Opérations patrimoniales | 1 876 758,13 € | Crèche Mirabeau | 2 882,28 € |
| TOTAL DES RECETTES D'ORDRE | 1 876 758,13 € | Microcrèche | 3 254,41 € |
| | | Le Transfo | 11 823,46 € |
| | | Colonnes Enterrées | 14 181,20 € |
| | | Fonds de concours | 5 744,13 € |
| | | ADS | 2 640,00 € |
| | | Accrobranches | 15 972,00 € |
| | | Mobilité | 22 638,12 € |
| | | Total dépenses d'équipement | 618 272,49 € |
| | | Emprunts en euros | 26 667,74 € |
| | | Dépôts et cautionnements reçus | 896,00 € |
| | | Autres organismes et particuliers | 5 387,00 € |
| | | Opération financière | 32 950,74 € |
| | | Total DEPENSES REELLES | 651 223,23 € |
| | | Opération patrimoniales | 970 311,37 € |
| | | Total DEPENSES D'ORDRE | 970 311,37 € |

ANNEXE Personnel et Services

PÔLE RESSOURCES

Martine TEISSIER *Directrice Générale Adjointe*
Edouard SUSINI *Service Juridique*
Valérie HONORAT *Secrétariat de Direction*
Noëlle BARNEOUD *Coordinatrice Administrative et Financière*
Pascale BAHEU *Comptabilité - Recettes*
Sabrina SAUSSAC *Comptabilité - Dépenses*
Valérie BERTIN *Gestion Ressources Humaines - Paie*
Christelle SODDU *Agent d'accueil polyvalent*
Marina CERVONI *Secrétariat polyvalent*

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Frédérique LOVISOLO *Directrice Générale des Services*
Adeline BONTOUX *Secrétariat Président et vice-présidents - Protocole*
Flore PERERA *Directrice Aménagement du territoire*
Margot TECHEC *Chargée de mission Prospection - Développement*
Pascale FARCIS *Tourisme - Communication*
Nicolas AMBLARD *Chargé de mission Mobilité*

PÔLE URBANISME

Cécile RHE *Directrice Pôle Urbanisme*
Gilles GRANIER *Instructeur Autorisation Droits des Sols*
Laura KARRER *Assistante Autorisation Droits des Sols*

SERVICE AUX POPULATIONS

SERVICE JEUNESSE :

Olivier DELAYE *Coordonnateur Jeunesse - ALSH*
Bruno LABAT *Animateur Jeunesse La Tour d'Aigues*
Stéphane MORICEAU *Coordonnateur Jeunesse Cadenet*
Véronique FRESSIGNAUD *Animatrice Jeunesse Cadenet*
Christelle SIMON *Animatrice Jeunesse Cadenet*

SERVICE ENFANCE :

Daphné MARTINEZ *Coordonnatrice Petite Enfance*
Sophie BREMOND *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*
Christine CHABAUD *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*
Sandrine CHANEL *Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)*

SERVICE ENVIRONNEMENT

NICOLAS JULIEN : *Directeur Service technique*
THIERRY GENTY : *Responsable Déchets*

SERVICE : ORDURES MÉNAGÈRES

Michel ESPOSITO *Chauffeur-riporteur*
Patrick CLEMENT *Chauffeur-riporteur*
Nicolas ARIAS *Chauffeur-riporteur*
Guillaume ALMEIDA *Chauffeur-riporteur*
Anthony ADNOT *Chauffeur-riporteur*
Daniel BLANGERO *Chauffeur-riporteur*

SERVICE : CARTONS ET ENCOMBRANTS

Jean-Claude PEYRONEL *Chauffeur-riporteur*
Didier GOUIRAND *Chauffeur-riporteur*
Patrick VAUX *Collecte des encombrants*
Eric ROYERE *Collecte des encombrants et des cartons*

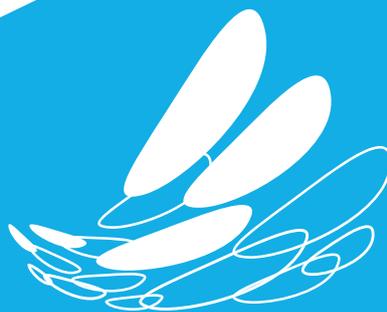
PÔLE ENVIRONNEMENT :

Laurent ARNOUX *Gardien*
Alexandre CASSIO *Agent de quai*
Jérôme LERIGOLEUR *Agent de quai*
Marvin GENTY *Agent polyvalent*
Olivier COLLAT *Ambassadeur du Tri*

SERVICE BÂTIMENTS - ENTRETIEN

Régis VAUX *Responsable Bâtiment et entretien*
Frédéric ARZEL *Entretien et travaux des bâtiments*
Laurent BLACHE *Entretien Gymnase de La Tour d'Aigues*
Christian CHAIX *Entretien et aménagement des salles*
Antoine SANTIAGO *Entretien du Transfo*
Joseph ROUSSEL *Entretien Gymnase Cadenet*
Christine ROUSSEL *Entretien Gymnase Cadenet*





COTELUB

un conseil,
une info ?

04 90 07 48 12

Communauté Territoriale sud Luberon

Parc d'Activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - CS 20 128 - 84240 La Tour d'Aigues